

COMPTE-RENDU

Convocation du : **31/03/2010**

Membres présents :

| | | | |
|----------------------|----------------------------|---------------------|---------------------------------------|
| <i>ALOS :</i> | A. PUJOL ; P.CABOS | <i>LACOURT</i> | M. COUSIN ; R.SOUQUET |
| <i>CLERMONT :</i> | J.DUPUY ; R. ROUSSET | <i>LESCURE :</i> | J.M MONREYSSE ; B. PUJOL ; J.L BOULET |
| <i>ENCOURTIECH :</i> | J.-C. DEDIEU ; C.GOUAZE | <i>MONTEGUT :</i> | R.CLASTRES ; S.MAILLAUD |
| <i>ERP :</i> | J.-C. DEGA ; J.-M. BOINEAU | <i>RIVERENERT :</i> | E. BOINEAU ; R. MEYNARD |

Excusés : Pascal AUDABRAM ; Richard MEYNARD.

Présents non votant: Georgette SUTRA

Secrétaire de séance : Jean-Marie MONREYSSE

Approbation du compte rendu de la séance précédente :

Adopté à l'unanimité.

| | |
|------------|----|
| POUR | 17 |
| CONTRE | 0 |
| ABSTENTION | 0 |

DELIBERATIONS

Vote de la fiscalité

Adopté à l'unanimité.

| | |
|------------|----|
| POUR | 17 |
| CONTRE | 0 |
| ABSTENTION | 0 |

Vote du budget primitif

Adopté à l'unanimité.

| | |
|------------|----|
| POUR | 17 |
| CONTRE | 0 |
| ABSTENTION | 0 |

Compte-rendu de la réunion BDP

Le rendez-vous concernait l'aménagement des bibliothèques en cours d'aboutissement, Rivèrenert et Lescure.

Les cahiers des charges prévus initialement par Mme Guély et Mme Lespine restent inchangés. **Tout est exact** : Quantité de livres/CD/ ok. Il n'y aura pas de DVD pour le moment, car l'achat est trop cher avec le droit de prêt (≈45euros/DVD)

Chaque année la somme minimale d'investissement devra être d'un montant minimal de 2€ Habitant soit ≈1872 habitants qui représentent 4500€/an.

Mr Dega devra faire un courrier en sollicitant la subvention d'acquisition.

Il y aura beaucoup de prêt au départ.

C'est la bibliothécaire embauchée qui choisira les livres.

L'idéal serait d'embaucher une bibliothécaire à temps plein de cat. C, pour les deux bibliothèques, ou 2 personnes à mi-temps avec en plus des bénévoles à trouver. (Cat. B budget de 24000€/an).

La présence de la bibliothèque est estimée à 6h/semaine d'ouverture par bibliothèque, 6h pour la réception rangement des livres... + heures d'ouverture spécifiques pour les classes.

Subvention

6600€ pour les livres pour acquérir une base.

Pour le reste nous achetons la base et on nous rembourse au prorata (**Cd investissement de 0.45cts /pers mini**).

Le logiciel Pergame Micro est bien, reste à savoir si nous mettons les **2 bibliothèques en réseau** ou si la bibliothécaire en poste déplace **un ordinateur portable avec les données** d'une bibliothèque sur l'autre. La base d'information dans le cadre d'une mise en réseau devra se faire d'un côté ou d'un autre.

Attente d'un dossier de démonstration, pour faire les appels d'offres.

- 1) Commencer à rédiger une offre
- 2) Délibération pour le poste
- 3) Faire un appel d'offres avec un cahier des charges

Appels d'offres fauchage parcelles (Lescure et Clermont)

Nous devons renouveler l'appel d'offre concernant le fauchage des parcelles de Lescure et de Clermont.

Evolution du dossier Massif de Sourroque

Concernant ce dossier, Val'Couserans a pris la maîtrise d'ouvrage. Le dossier sera présenté aux diverses organisations (type leader), pour obtenir les subventions.

A la demande des délégués le dossier complet a été donné à toutes les mairies afin de pouvoir être étudié de manière plus approfondie.

Projet de résorption des points noirs

Jean-Claude DEGA avait proposé les services de Marco FERNANDES pour établir le cahier des charges destiné à la consultation des entreprises qui réaliseront les travaux de résorption. Une discussion s'en est suivie, il est apparu que cette démarche était contraire au fait que ce sont les communes qui gèrent ce dossier en direct avec le PNR. Celles-ci sont donc maître d'ouvrage. De plus, sur certaines communes les dossiers sont presque terminés et cela risquerait de retarder le dossier.

Points divers :

Bâtiments EDF

Jean-Claude DEGA a contacté Mme SANS qui était en congé. Son remplaçant lui a conseillé d'écrire un courrier pour obtenir le bâtiment au prix d'1€ La lettre est partie le 23/03/2010 et à ce jour il n'y a aucune réponse.

Fusion Intercommunalités

Le cahier des charges pour l'étude du projet de fusion élaboré par Bas Couserans et Val'Couserans, a été proposé à l'Agglomération de Saint Giron. Une réunion était prévue pour le valider. L'Agglomération pour la « énième fois » a décliné notre offre. Une lettre co-signé par les deux présidents Val'Couserans et Bas Couserans, a été envoyée au préfet pour lui signaler cet état de fait.

Fin des points divers.

La séance est levée à 21 heures.

P.CABOS

A.PUJOL

J.DUPUY

R.ROUSSET

J-C DEDIEU

P.AUDABRAM

J-C DEGA

J-M BOINEAU

M.COUSIN

R.SOUQUET

J.M DURAN

J-L BOULET

J-M MONREYSSE

B.PUJOL

R.CLASTRES

E.BOINEAU

R.MEYNARD

S.MAILLAUD